



Opération *Tranquillité* *Vacances*



RAPPEL

L'OTV est un service proposé aux vésigondins dont l'habitation peut être surveillée par la Police Municipale, en leur absence.
(période de congés scolaires annuels ou absence de 7 jours consécutifs minimum).

Afin de mieux gérer ce service, il y a **OBLIGATION** pour le propriétaire de téléphoner au **06 08 16 24 92**, pour **SIGNALER SON RETOUR** à la Police Municipale.
Passé 48 heures sans appel de votre part la surveillance OTV cessera.

Nota : Les personnes sous contrat de surveillance annuelle avec la Police Municipale sont de fait sous régime OTV, même pour de plus courtes périodes.

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone n° : Portable n° :

Date de départ :

Date de retour :

Adresse et téléphone de votre lieu de vacances :

Personne à prévenir en cas d'incident (identité et téléphone) :

Autorisez-vous quelqu'un à pénétrer avec votre accord à l'intérieur de votre propriété : OUI NON
Si OUI, indiquez leur identité et leur téléphone.
.....
.....
.....

Disposez-vous d'un système d'alarme : OUI NON

Si OUI, est-il relié : - à la Police Municipale OUI NON
- à une société de télésurveillance OUI NON
- si OUI, précisez les coordonnées :

En cas de signes d'effraction visibles de la voie publique constatés par nos agents, ces derniers prendront immédiatement contact avec le commissariat de Police.

Fait au Vésinet le : Signature obligatoire :

Cette fiche doit nous être retournée en Mairie le SAMEDI et la VEILLE DES JOURS FERIES avant 11h.

